



Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par la soussignée, que pour l'année 2023, les séances ordinaires du conseil de la municipalité auront lieu à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville 1, rue Saint-François-Xavier, aux dates suivantes:

lundi 16 janvier

lundi 13 février

lundi 13 mars

mardi 11 avril

lundi 08 mai

lundi 12 juin

lundi 10 juillet

lundi 14 août

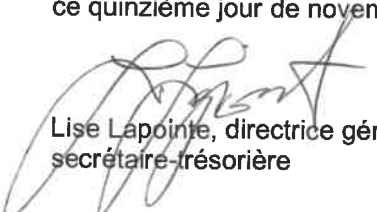
lundi 11 septembre

mardi 10 octobre

lundi 13 novembre

lundi 11 décembre

Donné à Sainte-Anne-du-Lac
ce quinzième jour de novembre deux mil vingt-deux.


Lise Lapointe, directrice générale
secrétaire-trésorière